

Evolution de la réserve

En 2019 et 2020, la gestion de la friche en haut de la réserve (UG 001-002-003-004) fut assurée par pâturage ovin tardif. L'entrée du troupeau de moutons après le 15 septembre ne permettait cependant pas un abroutissement efficace du tapis de fétuque rouge, d'agrostide et de millepertuis.

Cette date du 15 septembre a été avancée au 1er juillet, en accord avec le DNF. 16 brebis et 14 agneaux de race blackface ont ainsi pâturé la friche du 6 au 27 juillet. Vu la forte pluviosité, 14 agnelles ont été maintenues jusqu'au 14 août. Du 28 septembre au 10 octobre, un troupeau de 20 moutons a été remis sur la réserve, puis, vu la quantité de végétation encore présente, 14 béliers sont revenus du 22 au 31 octobre.

Malgré ces différents passages, on ne peut certainement pas parler de surpâturage en 2021.

Aucun chantier de gestion bénévole n'a été entrepris cette année. La collaboration avec la commune de Neupré (semaine été solidaire) a été annulée pour des questions de disponibilités des encadrants.



Béliers blackface au mois d'octobre. En cette fin de saison, on remarque encore une grande quantité de végétation.

Les pousses de saules sont très appréciées.

Peu de nouvelles observations ont été réalisées cette année. On notera une donnée d'un coléoptère rare : le minotaure (*Typhaeus typhoeus*) (un mâle observé par S. Vanderlinden).

Parmi les autres groupes, le pic mar et le martin-pêcheur restent régulièrement observés. Un couple de pigeon colombin semble s'être installé à proximité de la friche.

Perspectives - problèmes et faits remarquables



Hêtre tombé dans l'étang

Plusieurs gros arbres ont basculé dans l'étang suite aux très fortes crues du mois de juillet, ce qui va certainement accélérer l'atterrissement de l'étang. Des travaux de dégagements du trop-plein devront être prévus en 2022.

La surdensité de sangliers reste évidente, et la clôture des moutons empêche les dégâts dans la friche. La collaboration avec le chasseur voisin a été poursuivie cette année. Une poussée silencieuse a été organisée en février. 11 sangliers ont été abattus, dont un seul en provenance de la réserve naturelle.

Plusieurs espèces végétales invasives sont toujours bien présentes dans la réserve : la balsamine de l'Himalaya, le long du ruisseau de la Neuville (qui n'a pas été arrachée en 2021), le solidage du Canada, le laurier cerise et la symphorine (*Symphoricarpos albus*) dans les récentes coupes à blanc d'épicéas, de part et d'autre de la friche supérieure. Dans la mesure du possible, des actions de lutte (arrachages) seront programmés en 2022.